



Pole Institute

Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs

Epargne dans la communauté des artisans miniers de Mungbalu, Rubaya et Nyabibwe/Kalimbi : analyse des initiatives existantes, des contraintes et des stratégies de sensibilisation.

Par

Nene Morisho et Léopold Rutinirwa

Dossier

Mars 2015

POLE INSTITUTE

Pole Institute est un Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs.

Son siège est basé à Goma, à Est de la RDC. Il est né du défi que s'est imposé un groupe de personnes du Nord et du Sud-Kivu (RDC) de croiser leurs regards dans un contexte de crise émaillé de beaucoup d'événements malheureux, caractérisé par des cycles de violences, de pauvreté, de mauvaise gouvernance, et de l'insécurité.

En conséquence, **Pole Institute** se veut un espace de :

- analyse et recherche autour des grands défis locaux et leurs implications nationales, régionales et internationales (pauvreté exacerbée, violences sociales, fractures ethniques, absence de repères, culture de l'impunité, etc.)
- analyse et renforcement des stratégies de survie des populations dans un contexte de guerre et de crise prolongée
- analyse des économies de guerre pour dégager des pistes de renforcement des populations locales et de leurs activités économiques
- recherche-action-lobbying en partenariat avec des organismes locaux, régionaux et internationaux.

Finalité et but :

Faire évoluer des sociétés dignes et non exclusives dans lesquelles agissent des personnes et des peuples libres en vue de contribuer à :

- la construction d'une SOCIETE dans laquelle chacun trouve sa place et redécouvre l'autre par le développement d'une culture de négociation permanente et l'identification des valeurs positives communes ;
- la formation d'un type nouveau de PERSONNE indépendante d'esprit enracinée dans son identité tout en étant ouverte au monde.

Politique :

- Initier, développer, renforcer et vulgariser les idées avant-gardistes en matière de paix, de reconstruction et de cohabitation des populations vivant en zones de crise.
- Initier l'émergence d'une culture de négociation (contre une culture de la mort) basée sur les intérêts des uns et des autres.

Dossier

Editeur responsable : Pole Institute
Directeur de publication : Aloys Tegera
Rédacteur en chef : Onesphore Sematumba

Comité de rédaction : Aloys Tegera
Jean-Pierre Kabirigi
Onesphore Sematumba
Nene Morisho
Léopold Rutinirwa

Pole Institute
Avenue Alindi n°289, Quartier Himbi I
Ville de Goma / Nord-Kivu
B.P. 72 Goma (RDC) / B.P. 355 Gisenyi (Rwanda)
Tél.: (00243) 99 86 77 192 / (00243) 99 72 52 216 / (00250)788 51 35 31
Web site: www.pole-institute.org
E-mail : poleinst@free.fr

© Pole Institute, 2015.

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays

Table de Matières

Sigles et Abréviations.....	4
1. Introduction.....	6
2. Méthodologie.....	9
3. Fonctionnement du secteur minier artisanal à Mongbalu, Rubaya et Nyabibwe/Kalimbi	11
3.1. L'exploitation artisanale de l'or à Mongbalu.....	11
- <i>Les creuseurs</i>	12
- <i>Les négociants</i>	13
- <i>Les comptoirs</i>	13
- <i>Les associations des creuseurs et négociants d'or</i>	13
3.2. L'exploitation artisanale du Coltan à Rubaya.....	14
3.3. L'exploitation artisanale de la Cassitérite à Nyabibwe/Kalimbi	17
4. Analyse des conditions de vie des creuseurs artisanaux : pourquoi sont-ils réticents à la culture de l'épargne ?	21
4.1. Mongbalu.....	21
4.2. Rubaya	27
4.3. Nyabibwe/Kalimbi	33
5. Comment casser le syndrome de pauvreté des creuseurs?	36
6. Conclusion et recommandations.....	45
7. Références bibliographiques	48

Sigles et Abréviations

ABADRO	: Association des Broyeurs et Droumeurs d'Or.
ACONORI	: Association des Commissionnaires et Négociants d'Or en Ituri.
AEMAPRI	: Association des Exploitants Miniers Artisanaux pour la Pacification et la Reconstruction de l'Ituri.
AGK	: Ashanti Goldfield Kilo
AGR	: activités génératrices de revenus
AGR	: Activités Génératrices de Revenu
ANEMNKI	: Association des Négociants Miniers du Nord Kivu
ANORI	: Association des Négociants d'Or en Ituri.
AODERPI	: Association des Orpailleurs pour le Développement, la Reconstruction et la Paix en Ituri.
ASTRAMIN	: Association des Sous Traitants Miniers.
BCDC	: Banque de Commerce et de développement du Congo
CDJP	: Commission Diocésain Justice et Paix
CEMAO	: Coopérative des exploitants miniers Artisanaux de l'Or de Makala et Senzere.
COMBECKA	: Coopérative Minière du Bien-être de Creuseurs de Kalehe
COMIKA	: Coopérative Minière de Kalehe
COOPERAMA	: Coopérative Minière des Exploitants Artisanaux de Masisi
FORA	: Forum des Orpailleurs Artisanaux (PLUTO)
FRC	: Francs Congolais
MECAM	: Mutuelle d'Encadrement des Creuseurs Artisanaux de Masisi
MHI	: Mwangachuchu Hizi International
MUSO	: Mutuelle de Solidarités

OGP	: Observatoire Gouvernance et Paix
OKIMO	: l'Office national des mines d'or de Kilo-Moto
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
RDC	: République Démocratique du Congo
SAESSCAM	: le Service d'Assistance et d'Encadrement du Small Scale Mining
SMB	: Société Minière de Bisunzu
SOKIMO	: Société des mines d'or de Kilo-Moto
USD	: Dollars Américains

1. Introduction

La RDC est l'un des pays africains le plus riches en ressources naturelles. Sa partie Nord-est est particulièrement connue pour ses gisements importants d'or alors que la partie Sud-est est dotée des gisements de Colombo Tantalite et de Cassitérite qui figurent parmi les plus importants au monde.

Le secteur minier a toujours été le pilier de l'économie congolaise. Il représentait 75% des exportations, 25% des recettes fiscales et environ 25% du PIB. Bien qu'en perte de vitesse, ce secteur représente encore un de secteurs clés du pays.

Le manque d'investissement et la mauvaise gestion qui ont caractérisé les entreprises minières depuis les années 1970 expliquent la crise sévère qu'a connue le secteur minier congolais. Face à cette crise, le président Mobutu a libéralisé l'exploitation minière en 1982, provoquant ainsi le début de l'informalisation de ce secteur en attirant plusieurs creuseurs artisanaux.

Avec l'insécurité qui sévit dans les milieux ruraux de l'Est de la RDC depuis plus de deux décennies et la rareté d'un travail formel dans les secteurs clés de l'économie du pays, les zones minières ont été envahies par de plus en plus de jeunes désœuvrés arrivant de toutes les provinces du pays. Cette situation a renforcé cette informalisation du secteur minier congolais.

Cependant, malgré les nombreux gisements d'or, de Colombo Tantalite et de cassitérite, les populations et en particulier les creuseurs artisanaux de l'Est de la RDC vivent dans le dénuement total. Le taux de pauvreté dans cette communauté est très élevé. Les experts sont unanimes sur le fait que cette pauvreté est liée au style

de vie des creuseurs, préférant dépenser tout ce qu'ils gagnent sans penser à leur futur et donc à l'épargne et à l'investissement dans d'autres activités génératrices de revenu.

Ce rapport essaie d'expliquer les causes de cette extrême pauvreté dans laquelle vivent les artisans miniers. Trois cités minières importantes ont été choisies pour mener cette étude : Mongbalu dans la Province Orientale (Ituri), Nyabibwe dans la province du Sud Kivu et Rubaya dans la province du Nord Kivu. Avec toutes les ressources que regorge ces trois zones, elles devraient normalement prospérer et les creuseurs ainsi que le reste de la population vivre dans des conditions acceptables; mais ceci n'est malheureusement pas le cas. Le présent rapport cherche particulièrement à expliquer pourquoi le taux d'épargne dans la communauté des creuseurs est faible, ce qui est fait en matière de sensibilisation de cette communauté sur l'épargne, par les institutions de microfinance, les ONGs tant locales qu'internationales et enfin les stratégies qui peuvent être utilisées pour convaincre et inciter cette population à adhérer à la culture de l'épargne et à investir une partie de leur revenu tiré de l'exploitation artisanale des minerais dans d'autres activités génératrices de revenu.

Outre l'introduction générale, ce rapport présente dans la section deux la méthodologie utilisée pour collecter les données nécessaires à la rédaction de ce rapport. La section trois explique le fonctionnement des secteurs miniers dans les trois cités retenues dans notre étude. La section quatre analyse le comportement des creuseurs et justifie les raisons de la réticence de ces derniers à l'épargne. Enfin la section cinq passe en revue quelques stratégies qui pourraient être mises en place pour sensibiliser les creuseurs et implanter la culture de l'épargne et de l'investissement dans les mines.

Le présent rapport est une des rares études essayant de comprendre le comportement des creuseurs artisanaux et d'expliquer pourquoi le taux d'épargne est faible et le taux de pauvreté est élevé dans cette communauté à Mongbalu, Rubaya et Nyabibwe. L'étude constitue donc une base empirique très riche pour la compréhension de la pauvreté dans les zones minières et qui pourrait être utilisée dans le débat sur la lutte contre la pauvreté dans la communauté des artisans miniers.

2. Méthodologie

L'approche méthodologique utilisée pour cette recherche a été essentiellement qualitative. Les entretiens et groupes de discussion ont été les principales techniques utilisées pour la collecte des données.

La préparation de ce rapport a par ailleurs nécessité un travail de terrain de 11 jours : 5 jours passés dans la cité minière de Mongbalu et à Bunia, trois jours à Rubaya et trois jours à Nyabibwe.

Dans le cadre de ce travail, l'équipe de Pole Institute a visité trois mines : la mine d'or de Makala, à environ 3 kilomètres de la cité de Mongbalu ; la mine de Colombo Tantalite de Luwowo à Rubaya et la mine de la Cassitérite de « Koweit » à Nyabibwe/Kalimbi.

Pour Mongbalu, les chercheurs de Pole Institute ont réalisé 7 interviews avec les creuseurs d'or, 8 interviews avec les commerçants locaux, 4 interviews avec les responsables des associations des orpailleurs, des concasseurs et des négociants miniers, une interview avec un responsable d'une institution financière basée à Mongbalu et quelques interviews informelles avec les membres des ONGs locales et l'administration publique (notamment le chef de cité de Kilo). Deux discussions en groupes ont également été réalisées dans la mine de Makala.

A Rubaya, un total de 14 interviews ont été réalisées : 6 interviews avec les creuseurs, 1 interview avec un responsable de la coopérative COOPERAMA (Coopérative Minière des Exploitants Artisanaux de Masisi), 5 interviews avec les commerçants de la cité, 1 interview avec le chef de poste et 1 interview avec le responsable de la SAESSCAM. Deux groupes de discussion ont été organisés : un groupe

de discussion avec les creuseurs et 1 groupe de discussion avec les membres de la COOPERAMA.

Enfin, à Nyabibwe/Kalimbi, l'équipe de Pole Institute a réalisé 13 interviews : 7 interviews avec les creuseurs, 4 interviews avec les commerçants de Nyabibwe, 1 interview avec le chef de poste, 1 interview avec un responsable de la SAESSCAM (le Service d'Assistance et d'Encadrement du Small Scale Mining). Deux groupes de discussion ont également été organisés : Un groupe de discussion avec quelques membres de la COMIKA et un autre avec les creuseurs sur le site de Koweït.

Des informations supplémentaires ont été collectées dans différents rapports sur les études antérieures menées dans les régions.

La difficulté majeure que l'équipe des chercheurs a rencontrée durant cette étude a été la réticence des certaines personnes à répondre aux questions. Ceci se justifie par le fait que les problèmes miniers sont très sensibles dans les zones visitées. A Kalimbi par exemple, les personnes interrogées nous ont dit être fatiguées par les entretiens répétitifs avec des sociétés minières, organisations non gouvernementales congolaises et internationales, ainsi que des consultants indépendants. Elles considèrent que travailler avec toutes ces organisations n'a pas amélioré les conditions de travail dans les mines.

3. Fonctionnement du secteur minier artisanal à Mongbalu, Rubaya et Nyabibwe/Kalimbi

3.1. L'exploitation artisanale de l'or à Mongbalu

La ville de Mongbalu est située à environ 100 km au Nord de Bunia, dans le district d'Ituri. Les gisements d'or de Mongbalu sont localisés dans la concession jadis exploitée par l'Office national des mines d'or de Kilo-Moto (OKIMO) et compte deux grandes anciennes mines belges de Makala et Sincere aujourd'hui exploitées par des mineurs artisanaux locaux. Beaucoup d'experts miniers sont unanimes sur le fait que la concession d'OKIMO est la plus importante réserve d'or non encore exploitée en Afrique.

L'or a été découvert pour la première fois dans la rivière Agola, au Nord Est du Congo, en 1903, par deux prospecteurs australiens. Ils ont baptisé la zone du nom du chef local, qui s'appelait Kirlo mais les Australiens ont cru que son nom était Kilo. Peu de temps après, ils ont fait une découverte similaire dans la rivière Moto, au nord, d'où le nom de Kilo – Moto.

L'exploitation de l'or dans cette région a commencé en 1905 et jusqu'à l'indépendance du pays, cette exploitation était essentiellement faite des compagnies privées coloniales qui ont introduit l'exploitation minière industrielle. Après l'indépendance, la plupart des compagnies ont été nationalisées, c'est le cas particulièrement de la Société des mines d'or de Kilo-Moto (SOKIMO) dont les concessions dans les districts d'Ituri et Haut Uelé ont été données par l'Etat congolais à un office nouvellement créé qu'est OKIMO. Plus tard, vers les années 1990, OKIMO a conclu des accords avec des grandes entreprises multinationales pour l'exploitation industrielle de ses mines dans les deux districts susmentionnés. Au

même moment, OKIMO a également autorisé des mineurs locaux à exploiter l'or de manière artisanale dans certaines zones¹. Il faut cependant souligner que c'est un décret du président Mobutu qui a autorisé l'exploitation artisanale de l'or. Ceci a attiré des nombreux migrants à Mongbalu qui, en quelques années, sont devenus plus nombreux que les autochtones Nyala faisant de Mongbalu une cité très cosmopolite.

En 1998, Ashanti Goldfield Kilo (AGK) a acheté les parts que Mindev's Kimin détenait dans OKIMO. AGK possède actuellement les droits d'exploitation sur la concession 40 qui inclut environ 2000 km² autour de Mongbalu. Ces droits ont été confirmés en 2001 par un décret du Président Laurent Kabila qui, par la même occasion, a augmenté la concession d'AGK à 8000-10000 km². La concession 40 inclue les mines de Makala et Sincere et la mine d'Adidi à côté de Saio, mais cette dernière n'est plus opérationnelle.

Quatre acteurs importants peuvent être identifiés dans l'exploitation artisanale de l'or à Mongbalu : les creuseurs, les négociants, les comptoirs d'or, les différentes associations regroupant les creuseurs et les négociants.

- *Les creuseurs*

Un creuseur, communément appelé « Njinginyere »² est un exploitant artisanal de l'or qui doit être de nationalité congolaise et qui opère dans une zone d'exploitation artisanale délimitée en surface et en profondeur à 30m maximum, utilisant des outils, des méthodes et des procédés non industriels. Il doit être muni d'une

¹ L'accord entre OKIMO et les creuseurs artisanaux stipulait que 30% d'or exploités devaient être remis à OKIMO. C'était le rôle des encadreurs de collecter ces 30% et de les remettre à OKIMO. OKIMO gardait 20% et 10% étaient réservés aux encadreurs

² Les orpailleurs sont de diverses provenances, de plusieurs provinces de l'est de la RD Congo (Sud Kivu, Nord Kivu, Maniema et la Province Orientale)

carte de creuseur (qui coûte 25\$) délivrée par le Chef de Division Provinciale des Mines (IKV Pax Christi & Réseau HAKI NA AMANI, 2012).

- ***Les négociants***

Un négociant est toute personne physique de nationalité congolaise qui se livre à des opérations d'achat et de vente de substances minérales. Selon le règlement miner qui complète le Code minier, tous les négociants doivent payer la taxe rémunératoire annuelle: l'équivalent de 500 USD pour les négociants de catégorie A et de 3000 USD pour les négociants de catégorie B (IKV Pax Christi & Réseau HAKI NA AMANI, 2012).

- ***Les comptoirs***

Les comptoirs sont des personnes physiques ou morales autorisées à acheter l'or issu de l'exploitation artisanale et provenant des négociants ou des exploitants artisanaux, en vue de les revendre localement ou de les exporter (IKV Pax Christi & Réseau HAKI NA AMANI, 2012).

- ***Les associations des creuseurs et négociants d'or***

Au cours de notre enquête, nous avons pu identifier les associations (actives au moment de l'enquête) suivantes qui opèrent dans la région de Mongbalu:

- ANORI : Association des Négociants et des Exploitants d'Or
- ASTRAMINES : Association des sous-traitants miniers, qui est la plus vieille association qui défend des intérêts des exploitants vis-à-vis de AGK.
- CEMAO : Coopérative des exploitants miniers artisanaux d'or à Senzere et Makala

- AODERPI : Association des Orpailleurs pour le Développement, la reconstruction et la paix en Ituri qui a été créée en 2006 en tant qu'institution de médiation dans le climat de conflit entre exploitants artisanaux et concessionnaires. L'association est, paraît-il, active dans l'ensemble de l'Ituri mais surtout à Mongbalu où elle a son siège social.
- AEMARPI : l'Association des exploitants miniers artisanaux pour la pacification et la reconstruction de l'Ituri

Les autres associations opérationnelles dans la région sont FORA (Forum des Orpailleurs Artisanaux), ACONORI (Association des Commissionnaires et Négociants d'Or en Ituri), AEMAPRI (Association des Exploitants Miniers Artisanaux pour la Pacification et la Reconstruction de l'Ituri) et ABADRO (Association des Broyeurs et Droumeurs d'Or).

3.2. L'exploitation artisanale du Coltan à Rubaya

Située à environ 60 km et 2,5 heures de Goma, Rubaya est une cité minière, dans le territoire de Masisi, province du Nord Kivu. Plusieurs ethnies y cohabitent, notamment les Hutu, Hunde et Tutsi. L'activité économique dominante est l'exploitation artisanale du Colombo Tantalite (Coltan). Cependant, quelques individus s'adonnent à l'élevage, au petit commerce et à l'agriculture.

Une étude récente a estimé que l'activité minière a attiré plusieurs individus et expliquerait l'explosion démographique que connaît actuellement la cité. Depuis quelques années et grâce aux activités minières, la construction immobilière à Rubaya est en plein essor et sa population a doublé : en 2013, elle était estimée à environ 100.000 habitants (iTSCi, 2013).

Notre enquête a essentiellement porté sur le site minier de Luwowo. Ce site est situé à environ 4 km de Rubaya, dans une montagne d'environ 2500m d'altitude et produit du colombo-tantalite. Luwowo ainsi que tous les autres sites miniers de Rubaya se trouvent dans la concession de la société minière Mwangachuchu Hizi International (MHI). Cette société a été fondée en 1999 par le Sénateur Edward Mwangachuchu. Son permis d'exploitation porte sur 36 carrés miniers et englobe les sites miniers de D2 Bibatama, D2 Mataba, D3 Bibatama, D4 Gakombe, Luwowo/Gasasa, Koyi et Bunjali. Seul un site (D2 Bitama) est directement exploité par MHI³³. Tous les autres sites sont exploités par la coopérative COOPERAMMA et ses creuseurs artisanaux et sont obligés de vendre leur production à MHI. La société MHI aurait été liquidée et remplacée en 2014 par la Société Minière de Bisunzu (SMB)

L'attribution du permis d'exploitation à MHI a été source de conflit entre cette société et la coopérative COOPERAMMA (qui existe depuis 1984 sous le nom de l'Association des Creuseurs de LUWOWO, devenue plus tard, en 2002, COOPERAMA) qui estimait être aussi propriétaire des sites miniers attribués à la société. Grâce à des nombreux efforts de médiation, un accord de coopération a été trouvé en 2013 entre les deux parties (iTSCi, 2013), mais le risque d'une remise en cause de cet accord n'est pas négligeable car les creuseurs, à travers leur coopérative, semblent ne pas être satisfait de l'obligation qu'ils ont de vendre toute leur production à MHI dont le prix d'achat est, selon eux, inférieur au prix du marché.

La majorité des creuseurs rencontrés dans la mine de Luwowo vient des environs de Rubaya (Matanda, Ngungu, Bihambwe, Kasura, Muderu, Bujari, Rukaza, Gasiza, Rukoro Kanyenzuki, Bihambwe, Koyi,

³³ Interview avec Mr Kambale, Chef de Station de la SAESSCAM, à Rubaya le 29 Septembre 2014

Mishavu. etc). Un nombre négligeable de ces creuseurs vient du Sud Kivu. Cinq acteurs principaux peuvent être identifiés dans l'exploitation minière à Rubaya : les artisans miniers, les transporteurs, les négociants, la coopérative COOPERAMA et les services de l'Etat.

Les artisans miniers doivent tous être membres de la Coopérative COOPERAMA. Au niveau de chaque site, un sous-comité est chargé de la gestion quotidienne des activités dans le site minier et rend compte journalièrement à la coopérative. Une carte achetée auprès de la SAESSCAM à 25\$ (pour une validité de 1an) leur permet d'accéder au site minier.

Le transport des minerais des trous vers les zones de lavages se fait par les transporteurs qui ne sont pas membres de la coopérative et ne sont pas répertoriés par aucun service ou association opérationnelle à Rubaya.

Les négociants sont les premiers acheteurs des minerais une fois sortis de mines. Ils sont regroupés en une association appelé Association des Négociants Miniers du Nord Kivu (ANEMNKI).

Le service de l'Etat dont la présence est très remarquée dans les différentes mines visitées est le SAESSCAM. Ce service déploie ses agents dans les sites miniers pour l'encadrement des artisans miniers. Cet encadrement est purement technique et consiste principalement en la formation des creuseurs sur l'hygiène dans les mines et la protection des trous⁴.

La visite de la mine des Luwowo le 29 Septembre 2014 nous a permis de comprendre l'exploitation minière artisanale à Rubaya. Les creuseurs travaillent généralement en équipe de quelques individus, entre 5 et 10, dans un trou qui appartient à un « de trou » (c'est-à-dire le propriétaire de trou). Les « de trou » reçoivent environ 50% de

⁴ Interview avec Mr Kambale, Chef de Station de la SAESSCAM, à Rubaya le 29 Septembre 2014

la production journalière des creuseurs. Pour sortir les minerais des trous et les acheminer vers les stations de lavage, les creuseurs utilisent les porteurs appelés « locataires » qui gagnent en moyenne 1500 Franc Congolais, soit 1.5 USD pour chaque voyage. Comme souligné plus haut, le nombre exact des locataires n'est pas connu. Cependant, le responsable de la COOPERAMA dans la mine de Luwowo estime qu'environ 2000 locataires sont opérationnels sur cette mine. Après la station de lavage, les minerais sont ensuite acheminés à Rubaya où des négociants les achètent pour les revendre à MHI ou à Goma.

3.3. L'exploitation artisanale de la Cassitérite à Nyabibwe/Kalimbi

La cité de Nyabibwe est située à environ 97 km au nord de Bukavu dans le territoire de Kalehe au Sud-Kivu. Nyabibwe est très connue pour sa mine de cassitérite de Kalimbi, située à environ 4 à 5 km de la cité. Deux sites miniers sont exploités : T20 et Koweit.

L'exploitation minière à Kalimbi se déroule de manière purement artisanale. Aucune société capable de faire une exploitation industrielle ou semi-industrielle n'est actuellement installée dans la zone.

Selon nos enquêtes, la famille du Mwami Chirimwami serait propriétaire de la plupart des puits dans les secteurs de T20 et de Koweit. Le nom de Placide Chirimwami est souvent revenu comme responsable de la Coopérative Minière du Bien-être de Creuseurs de Kalehe (COOMBECKA) qui a démarré ses activités en 1993. Selon le rapport de iTSCi (2013), le rapprochement de M. Placide avec la rébellion du RCD (Rassemblement Congolais pour la Démocratie) l'a rendu impopulaire à Nyabibwe et a justifié la création de la COMIKA (Coopérative Minière de Kalehe) regroupant certains creuseurs

mineurs révoltés par ce lien du responsable de COOMBEKA avec la rébellion.

L'exploitation minière est rendue difficile dans les deux sites à cause du problème d'inondations permanentes des puits. Ce problème s'empire au cours de la saison de pluies. Lors de notre visite de la mine de Koweit, les activités d'exploitations minières étaient presque arrêtées à cause d'inondations et la seule pompe disponible n'était pas opérationnelle.

Selon le rapport de l'iTSCi (2013), la propriété de la mine est revendiquée par sept individus à qui la colline de Kalimbi aurait été attribuée en 1970 par le Mwami Chirimwami. Cette revendication a été source d'un conflit entre ces individus et les coopératives COOMBECKA et COMIKA. Une action en justice a donné raison aux 7 individus et a obligé COOMBECKA à verser 4% de 10% que la coopérative prélève sur la production des creuseurs. Quant à la COMIKA et grâce à la médiation réalisée par OGP (Observatoire Gouvernance et Paix), un accord a été trouvé entre les deux parties. COMIKA doit désormais verser 3% de la redevance prélevée sur la production des creuseurs et 0,5% doit être utilisé pour les initiatives de développement local.

Le minerai exploité à Kalimbi est la cassitérite. Il est tiré des trous par les creuseurs, qui les vendent aux négociants. Ces derniers sont obligés de le revendre à Bukavu, aux différents comptoirs d'achat installés dans la ville qui exportent à leur tour le minerai vers l'étranger. Certains négociants se sont plaints de cette loi leur interdisant à vendre leur production ailleurs, comme à Goma par exemple où les prix seraient souvent plus élevés qu'à Bukavu.

A cause de la baisse de la productivité des mines, les creuseurs ont vu leur revenu baisser sensiblement. La faiblesse de revenu, combinée avec l'indiscipline des creuseurs et leur incapacité à épargner a

conduit la plupart des creuseurs à s'endetter et devant leur incapacité à rembourser, finissent par fuir le milieu⁵. Certaines personnes interrogées à Nyabibwe ont estimé que le comportement irresponsable des creuseurs serait en partie justifié par l'absence des institutions de microfinance dans les sites miniers.

Il est difficile d'estimer le nombre exact des creuseurs qui sont opérationnels dans les sites miniers à Kalimbi parce que aussi bien la COMIKA que la COOMBECKA ne tiennent de comptes exacts de leurs membres. Cependant, Il nous a été rapporté que COMIKA compte environ 578 membres et que COOMBECKA en compte 160. Cependant, faute de statistiques proprement tenues par les services publics opérationnels sur les sites, il nous a été impossible de vérifier ces chiffres.

⁵ Interiew avec le Chef de cité de Nyabibwe le 5 Octobre 2014

Encadré 1 : Exploitation minière à Kalimbi

Le site minier de Kalimbi a été découvert en 1972 par la société française SERENI (Société d'Etudes et de Recherche d'Exploitation Minière), mais l'exploitation proprement dite de la mine a commencé le 18 Novembre 2011 avec la société SMDG (Société Minière de Goma) qui malheureusement fera faillite en 1986 et sera remplacée par la société MEMIZA (Minie Entreprise Minière Zaïroise) qui fermera aussi ses portes en 1992.

Après le départ de MEMIZA, une coopérative sera fondée pour l'exploitation de la mine de Kalimbi: c'est la Coopérative de Développement de Kalehe (CODEKA), qui malheureusement ne fera pas long feu et sera opérationnelle seulement de 1992 à 1993. Elle sera remplacée par la COMBEKA créée par Mr Placide Chirimwami et fonctionnera de 1992 à 2004. Cependant, ce dernier sera accusé d'être en connivence avec le mouvement rebelle CNDP et sera contraint de prendre la fuite avec la fin de ce mouvement rebelle en 2004. La coopérative restera non opérationnelle de 2004 à 2006. En 2006, un groupe de creuseurs va demander le soutien matériel et technique de COMBEKA pour l'exploitation d'un puits qu'il venait de découvrir. C'est ainsi que cette coopérative est revenue dans la gestion des activités minières de Kalimbi.

Cependant, en 2009 un regroupement des creuseurs appelé « Creuseurs Indépendants » s'est soulevé contre la gestion de la mine par COMBEKA qu'il a estimé être mauvaise et a décidé de créer une coopérative concurrente appelé COMIKA dirigée par Mr Jean Pierre Murhabazi. COMIKA est devenue opérationnelle en 2010 et ses relations avec COMBEKA sont très conflictuelles. Le conflit entre ces deux coopératives a même provoqué la mort d'un homme, Mr Weke Michel, en 2010. Il semble toutefois que grâce aux multiples médiations d'ONGs et des services étatiques, elles sont parvenues à trouver un terrain d'attente par rapport à l'exploitation de la mine et le climat serait actuellement apaisé.

4. Analyse des conditions de vie des creuseurs artisanaux : pourquoi sont-ils réticents à la culture de l'épargne ?

Dans le souci de vérifier si les artisans miniers investissent une partie de leurs gains dans les activités génératrices de revenus (AGR) des cités de Mongbalu, Rubaya et Kalimbi, l'équipe de Pole Institute a organisé, comme souligné ci haut, des entretiens avec les propriétaires des petits commerces (les boutiques de produits divers, pharmacies, poissonnerie, papeteries et bistros). Ces entretiens ont révélé que la grande majorité des petits commerçants dans les trois cités minières n'ont aucun lien avec l'exploitation artisanale des minerais et ne sont généralement pas originaires des villages environnants ces cités. Dans les lignes qui suivent, nous présentons les résultats de nos recherches dans les trois sites miniers visités.

4.1. Mongbalu

A Mongbalu, sur 8 commerçants interrogés, 7 ne sont pas originaires de cette cité. Ces derniers sont appelés « venants » pour exprimer le fait qu'ils ne sont pas autochtones.

M. Kahamwiti tient une boutique où il vend beaucoup d'articles. Il avait commencé le petit commerce 15 ans plus tôt à Bunia et est installé à Mongbalu depuis seulement 3 mois. C'est grâce à l'agriculture qu'il a eu son capital initial. Il estime que les orpailleurs utilisent de manière irrationnelle leur argent, s'endettent beaucoup et le revenu tiré de l'orpaillage est souvent utilisé pour la consommation immédiate et pour payer leurs dettes.

M. Mbesa est originaire de Butembo et exerce un petit business de détails à Mongbalu depuis 5 ans. Avant de s'installer dans cette cité, Mbesa exerçait la même activité à la frontière entre la République Centrafricaine et la RDC. Il a tiré son capital initial de son ancien

métier de conducteur de vélo qu'il exerçait à Butembo. Il a été attiré à Mongbalu par « l'argent de l'or ». « Je suis venu ici parce qu'on nous disait qu'à Mongbalu il y a beaucoup de dollars qui circulent grâce à l'activité de l'or et c'est vrai, lorsque les orpailleurs gagnent de l'argent, ils achètent beaucoup ; ils sont nos principaux clients », explique M. Mbesa.

Les deux cas susmentionnés confirment que le revenu gagné dans l'exploitation artisanale de l'or n'est pas réinvesti dans les AGR et est utilisé essentiellement pour la consommation, très souvent, de l'alcool, du sexe et des produits de luxe qui sont revendus quelques mois ou jours plus tard. En effet, les biens de luxe achetés par les orpailleurs artisanaux sont revendus quelques temps après lorsque ces derniers sont en manque d'argent. C'est le cas de M. Papy, orpailleur rencontré dans la cité de Mongbalu. M. Papy a un jour gagné 6000\$. Une fois l'argent entre ses mains, il a quitté son domicile pour louer une chambre d'hôtel pour deux semaines. Il a aussi fait venir son grand frère de Bunia à Mongbalu et pour qui il a aussi payé une chambre d'hôtel. Au bout de trois semaines, tout le revenu gagné grâce à la vente de l'or était complètement consommé et aujourd'hui Papy est employé comme coiffeur dans un salon de coiffure de Mongbalu⁶. Papy exprime beaucoup de regrets, car il n'est pas sûr qu'il ait encore la chance de faire un tel gain. « Je n'aime pas parler de ce qui m'est arrivé car je suis conscient que j'ai très mal géré mon argent » regrette-t-il.

Un autre cas qui nous a été rapporté est celui d'un orpailleur de Mongbalu (un certain Pitchen) qui avait une fois gagné 40000\$. Il semble que cet argent avait été très rapidement dépensé dans l'achat d'un véhicule et d'autres biens de luxe, il a pris plusieurs femmes, se rendait régulièrement à Bunia pour s'amuser dans les

⁶ Interview conduite à Mungwalu le 20 Aout 2014

boîtes de nuit et les hôtels et au bout de seulement deux mois, il avait tout dépensé et serait aujourd’hui plus pauvre.⁷

Estimer la production et le revenu généré par l’exploitation artisanale de l’or à Mongbalu est un exercice difficile vue la réticence de creuseurs à donner les chiffres exacts sur la quantité d’or qu’ils peuvent avoir par jour. Les statistiques sur le nombre exact de creuseurs n’est pas aussi disponible. Cependant, l’équipe de Pole Institute a fait un effort pour faire cette estimation. L’estimation a essentiellement porté sur les orpailleurs opérant dans les gisements de Makala et Sencere. Nos calculs ont en effet démontré qu’un creuseur gagne en moyenne 300\$ par mois.

Les artisans miniers brassent plusieurs milliers de dollars mais qui semblent ne pas profiter à la cité de Mongbalu. Tous les orpailleurs que nous avons rencontrés à Mongbalu ont souligné qu’ils ne peuvent pas travailler pour un salaire inférieur à 250\$. Ce qui suppose que le revenu qu’ils gagnent actuellement est supérieur à 250\$ et donc le montant de 300\$ serait proche de la réalité de leur revenu mensuel. Ce résultat est confirmé par quelques études antérieures réalisées à Mongbalu.

Une étude réalisée par SRK Consulting a conclu que 56% des ménages de Mongbalu a un revenu de 260 US \$ provenant de l’exploitation artisanale. L’étude de Aybeka démontre, quant à elle, que les orpailleurs gagnent en moyenne entre 210 et 280 US \$ par mois.

On estime à 4500, le nombre de mineurs artisanaux qui sont opérationnels dans les gisements de Makala et Senzere⁸. Des entretiens avec les mineurs et encadreurs de ces derniers, nous avons conclu qu’un mineur gagne en moyenne 5 grammes par semaine. Une partie de cet or (environ 3 grammes) est utilisée pour payer le concasseur et le transporteur des sables ou des pierres du

⁷ Interview avec Mr La Vie à Mungwalu le 20 Aout 2014

⁸ Entretien avec le président de CEMAO le 22 Aout 2014

trou vers l'extérieur. Il lui reste donc seulement 2 grammes par semaine.

Considérons l'hypothèse la plus pessimiste où c'est seulement la moitié de mineurs (c'est-à-dire 2250 mineurs) qui parviennent à avoir les 5 grammes d'or par semaine. Par conséquent, la production hebdomadaire de ces deux gisements peut être estimée à environ 11250 grammes, soit 45000 grammes par mois. Avec un prix moyen de 40\$ par gramme, le revenu moyen généré par les deux gisements autour de la cité de Mongbalu est d'environ 1.800.000\$ par mois. Ce qui fait un total de 21 millions de dollars par an. Ce résultat est proche de celui trouvé dans l'étude de SRK Consulting de 2011 qui estime la production artisanale d'or à Mongbalu à environ 23 millions \$ par an.

Le chiffre de 21 millions de dollars représente un montant minimum injecté dans l'économie locale grâce à l'exploitation artisanale de l'or. Par conséquent, si on tient compte de tous les gisements opérationnels dans la région, il est clair que le revenu généré par l'exploitation artisanale de l'or dans cette région est beaucoup plus important.

Malheureusement, comme l'ont souligné la plupart de nos interviewés, cet argent profite plus aux commerçants qui sont pour une grande majorité des « venants⁹ » et aux prostituées venues souvent d'ailleurs aussi.

Une question qui mérite alors d'être soulevée est celle de savoir pourquoi les orpailleurs de Mongbalu consomment tout ce qu'ils gagnent dans l'exploitation artisanale d'or et n'investissent pas dans des activités alternatives génératrices du revenu ou ne veulent pas épargner une partie de l'argent dans les institutions financières.

De l'analyse des témoignages collectés lors de notre visite à Mongbalu, il ressort que l'indiscipline est la principale caractéristique

⁹ Le mot „Venant“ est utilisé pour désigner un non originaire de la région

des artisans miniers. « Le problème de ces gens est l'indiscipline. Tout ce qu'ils gagnent est rapidement dépensé dans l'alcool et très peu reste pour la famille »¹⁰ explique M. Kahamwiti, un commerçant de Mongbalu. M. Lavie abonde dans le même sens que Kahamwiti en soulignant que les orpailleurs dilapident leur argent dans des dépenses de luxe juste pour le prestige et ne supportent pas être en manque d'argent pendant longtemps.

« Quand ils gagnent un peu d'argent, ils se précipitent pour acheter des biens de luxe, par exemple une moto à 1000\$. Peu de temps après, ils revendent la même moto à 200 ou 300\$ seulement, l'essentiel étant d'avoir de l'argent et vite », explique Mr La vie.

Faire de l'épargne en biens physiques est leur mode facile de garder l'argent et d'y accéder à tout moment en bradant tout ce qu'ils détiennent comme richesse. Les orpailleurs ne constituent généralement pas d'épargne liquide car leur principe est que leur métier est à haut risque et que les 80% de leur gain (qu'ils appellent « prime de risque ») doivent être destinés à s'amuser, espérant que le lendemain ils retourneront à la mine et auront la chance de gagner encore un peu d'argent.

Comme souligné plus haut, nous avons constaté que pour la majorité des mineurs, tout le revenu gagné par ces derniers est rapidement dilapidé dans l'alcool et le sexe au point que certains mineurs ont estimé que les jeunes femmes, les vendeurs d'alcool et quelques commerçants sont les plus grands bénéficiaires de l'or de Mongbalu. La plupart des mineurs artisanaux ont deux ou trois femmes et avec plusieurs enfants ; ce qui rend difficile toute épargne de leur part.

Les conditions de travail des orpailleurs artisanaux sont difficiles et il est normal qu'après quelques années de travail, ils deviennent faibles et incapables d'obtenir autant d'or qu'au début de leur carrière. Sans épargne ni investissement réalisé quand ils étaient actifs, la plupart

¹⁰ Interview réalisée le 20 Aout 2014 à Mugwalu

des mineurs vieillissent en devenant oisifs et dépendent du seul petit revenu que la femme peut gagner dans une activité commerciale.

Dans les lignes qui suivent, nous présentons trois cas qui illustrent les mauvaises habitudes des artisans miniers quant à la gestion de leur argent. Certains ont refusé de donner leurs noms, par conséquent nous utilisons le numéro pour identifier nos interviewés.

L'interviewé 1 a commencé la recherche artisanale de l'or en 1987 à Mongbalu. Pour lui, il a préféré se lancer dans cette activité minière parce qu'elle rapportait plus d'argent que toute activité génératrice de revenus, comme l'agriculture ou un petit commerce par exemple. Actuellement, il estime ses revenus mensuels à environ 300\$ par mois. Après 27 ans de travail, il a pu acheter une parcelle à Mongbalu à 500\$ qu'il compte commencer à construire incessamment. Cependant, il n'a aucun autre investissement en biens durables et n'a investi dans aucune activité génératrice de revenus. Quant à l'idée d'épargner une partie de son revenu dans une banque ou une institution de microfinance, il estime qu'il ne gagne pas suffisamment d'argent pour penser à l'épargne ou à l'investissement.

L'interviewé 2 est originaire de Beni et est arrivé à Mongbalu en 1996. Il estime son revenu mensuel tiré de l'activité minière à environ 800\$ par mois et peut épargner chaque mois seulement 50\$. Cependant, cette épargne gardée chez lui est vite utilisée pour des besoins imprévus de sorte qu'il n'est jamais parvenu à atteindre une épargne de plus de 200\$. Il pense que l'idée d'une institution de micro-finance sérieuse et crédible serait bonne car elle lui permettrait de conserver son épargne et de ne pas l'utiliser en désordre. Il n'a pas investi en biens physiques malgré son revenu mensuel relativement élevé et n'a aucune autre activité génératrice de revenu. Il regrette cependant de n'avoir pas pensé plus tôt à l'épargne et à l'investissement et conseillerait vivement la jeune génération qui s'adonne à l'activité minière artisanale de ne pas

commettre les mêmes erreurs que leurs aînés et de gérer de manière rationnelle leur argent.

L'interviewé 3 a commencé l'exploitation artisanale de l'or à Mungbalu en 1992. Avant de venir dans cette région, il exerçait un petit commerce à Beni. Sous l'influence de ses frères et amis qui revenaient de Mongbalu avec beaucoup d'argent, il avait abandonné son commerce pour se lancer dans la recherche de l'or. Aujourd'hui il regrette beaucoup cette décision car il estime que son petit commerce marchait très bien alors qu'avec l'orpaillage artisanal, il est incapable de se constituer une épargne et d'investir dans une AGR. Il estime son revenu mensuel à environ 600\$ par mois, mais ne parvient pas à constituer une épargne à la fin du mois. De temps en temps, quand il gagne beaucoup d'argent, il achète un bien de valeur, une moto ou une radio, qu'il revend malheureusement quelques jours plus tard lorsqu'il est en manque d'argent. Avant, il considérait qu'exercer une activité commerciale était réservé aux plus pauvres et n'était pas digne d'un homme comme lui, mais aujourd'hui avec l'or qui se fait de plus en plus rare, il est conscient qu'un petit commerce aiderait la famille à joindre les deux bouts du mois. Cependant, il estime que son revenu est insuffisant pour épargner et se constituer un capital nécessaire pour lancer une telle activité.

4.2. Rubaya

Comme pour Mogbalu, les activités commerciales de Rubaya sont entre les mains de non ressortissants de la cité et ces derniers n'ont généralement aucun lien avec l'exploitation artisanale du Coltan. Nous présentons dans les lignes qui suivent quelques cas de commerçants interrogés à Rubaya.

M. Israël est propriétaire d'un hôtel-restaurant appelé « Sun City ». Il prétend n'avoir aucun lien avec le secteur minier mais la plupart de ses clients sont des creuseurs. Il a commencé son business en 2010. Son capital initial était de 10.000 USD, qu'il a tiré du commerce qu'il

exerçait au Rwanda et qu'il a du arrêté à cause de la multiplicité des taxes dans ce pays.

M. Mokonzi était commerçant à Goma. En 2012, il décidât de liquider son business de Goma pour investir à Rubaya dans un dépôt des bières. Il considère que son business actuel à Rubaya est plus lucratif et compte rester dans le milieu. Ses principaux clients sont les artisans miniers.

M. Nzanzu vient de Goma et vend les liqueurs à Rubaya depuis 2011. Il est très satisfait de ses activités à Rubaya et estime que son chiffre d'affaires actuel est plus élevé à ce qu'il gagnait avant à Goma.

Le quatrième et dernier cas est celui de M. Sabimana qui tient une boulangerie à Rubaya depuis Juillet 2014. Il est aussi artisan minier et le capital initial investi dans sa boulangerie a été tiré de l'exploitation minière. Il est membre d'une tontine locale et c'est grâce à l'argent collecté dans la tontine qu'il a pu lancer son activité. Il est conscient que cette AGR pourrait lui être utile lorsque l'activité minière ne sera plus aussi rentable qu'elle l'est aujourd'hui. Il regrette le fait que très peu de creuseurs investissent dans les AGR et recommande vivement qu'un travail de sensibilisation soit fait. Le manque d'une institution financière où la population peut garder son argent est une source d'insécurité mais aussi un blocage pour le développement de la cité de Rubaya, estime M. Sabimana. Il affirme que certaines personnes, en particulier les négociants et creuseurs, ont déjà été victimes des vols à mains armées parce qu'ils détenaient chez eux des sommes importantes d'argent. En effet, lors de nos entretiens à Rubaya, plusieurs personnes ont exprimé le besoin d'épargner et de bénéficier plus tard d'un crédit pour se lancer dans une AGR, mais elles manquent un cadre pour le faire.

Ces différents cas révèlent l'absence des artisans miniers et de leurs conjoints dans les activités commerciales de la ville. Ce constat nous a poussés à présumer que la quasi-totalité de leur revenu est

entièrement consommée et que l'épargne et l'investissement dans les AGR ne sont pas leurs priorités. Ceci est confirmé par les entretiens que nous avons eus avec certains artisans miniers dans la mine de Luwowo.

M. Sadiki est creuseur à Luwowo depuis Février 2014. Il vient de Goma et gagne environ 50 USD par semaine, soit 200 USD par mois. Il consomme presque la totalité de son argent mais de temps en temps peut épargner 10\$ et pas plus. Cependant cette épargne est rapidement consommée, soit pour aider sa famille ou alors pour faire face à des dépenses imprévues de son propre ménage. Il n'a aucun objet de valeur qu'il a pu acheter avec l'argent gagné dans les mines. Bien plus, il n'a jamais investi dans une AGR. Il considère que l'absence d'une institution de microfinance à Rubaya expliquerait la difficulté d'épargner de creuseurs.

M. Habyambere est originaire de Goma où il vendait les chaussures. Il est arrivé dans la mine de Luwowo en 2011 lorsqu'il a décidé d'abandonner son petit business, qui selon lui était moins prospère. Il estime son revenu actuel à environ 30 USD par semaine, soit 120 USD par mois. Habyambere considère que son revenu est acceptable et largement supérieur à ce qu'il gagnait dans la vente de chaussures. Il est cependant incapable de constituer une épargne compte tenu de l'environnement dans lequel il vit, estime-t-il. A cause de la mauvaise influence de ses amis, il dépense presque tout son revenu dans la consommation d'alcool. Il est tout de même parvenu à acheter deux vaches au bout de trois ans de travail.

M. Faustin était enseignant dans une école secondaire de Rubaya. Son salaire était de 80.000 FRC (soit environ 88 USD) ; mais selon lui, ce salaire était très irrégulier. Ceci l'a poussé à abandonner son métier et à se lancer dans l'exploitation artisanale de Colombo Tantalite en 2012. Il gagne actuellement environ 35 USD par semaine (soit 140 USD par mois). Ce revenu reste faible mais est au moins régulier, estime M. Faustin. Il parvient à constituer une petite

épargne d'environ 10\$ USD par semaine et avec cet argent, il construit une maison à Rubaya. Il a également donné un petit capital à sa femme qui tient une activité commerciale dans le marché de Mateus.

Un transporteur de sable (sable) peut gagner entre 10000 et 15000 FRC par jour, soit une moyenne d'environ 12500 FRC (environ 14 USD par jour). Son revenu mensuel est alors de 416 USD par mois. Avec un revenu d'environ 416 USD par mois, un locataire gagne plus du double du revenu mensuel de l'artisan minier. Mais ils sont plus indisciplinés et désorganisés que les artisans miniers et par conséquent incapables de constituer une épargne et investir dans une AGR.

Nos entretiens avec les artisans miniers nous ont permis de comprendre que l'absence d'une institution de microfinance ne laisse à ces derniers que très peu de possibilités d'épargne : ils peuvent soit être membres d'une tontine ou alors acheter un bien physique qu'ils pourront revendre en cas de difficulté. L'inconvénient avec cette deuxième possibilité est que les biens physiques sont généralement vendus au rabais et les creuseurs réalisent des pertes importantes lors de ces ventes.

La COOPERAMA estime qu'environ 1800 creuseurs et 2200 locataires sont opérationnels sur la mine de Luwowo¹¹. Avec un locataire qui gagne environ 416 USD par mois, le revenu total gagné par les 2200 locataires peut être estimé à environ 915.200 USD par mois. Un creuseur gagne en moyenne 150 USD par mois, d'où pour 1800 creuseurs, on peut estimer à 270.000 USD le revenu total généré par cette activité minière pour tous les creuseurs. Le propriétaire de trou

¹¹ Interview réalisée le 29 Septembre 2014 à Rubaya avec les responsables de la COOPERAMA

touche aussi environ 150 USD par mois¹². Nous n'avons pas eu accès à l'information sur le nombre de trous sur la mine de Luwowo. Cependant, comme nous savons qu'un propriétaire du trou gagne 50% de la production de chaque creuseur, il en découle que si un creuseur peut gagner 150 USD par mois, on peut supposer qu'il verse aussi environ 150 USD au propriétaire du trou. Par conséquent l'activité dans cette mine génère un revenu d'environ 270,000 USD par mois aux propriétaires des trous. En somme, la mine de Luwowo génère à elle seule pour l'économie de Rubaya plus de 1.455.200 USD par mois, soit plus de 17.462.400 USD par an.

Encadré 2 : Historique de la coopérative COOPERAMA

La COOPERAMA est née à la suite de la fermeture de SOMINKI en 1983. En effet, avec la faillite de la SOMINKI, les enfants des anciens travailleurs de cette société s'organisent pour créer l'Association des Creuseurs de Luwowo qui exploite les anciennes carrières de la SOMINKI, et ce depuis 1985. En 2004, cette association se transforme en coopérative appelée COOPERAMA. Cette transformation s'est justifiée par le fait que les activités réalisées par l'association étaient devenues plus économiques que sociales. A sa création en 2004, la COOPERAMA comptait 50 membres fondateurs et environ 1500 membres auxiliaires (essentiellement constitués par les creuseurs). En 2015, le nombre des membres fondateurs est passé à 55 et celui des membres auxiliaires à 3510. Le fonctionnement de la Coopérative se matérialise à travers 5 organes : l'Assemblée Générale, la commission de contrôle, la commission de gestion, la commission de crédit et de recouvrement et la commission de développement.

A ces 5 commissions de base s'ajoutent quelques commissions appelées « Commissions de terrain » comme la coordination des antennes des exploitants, la coordination des antennes des négociants, la coordination des antennes des transporteurs et la coopérative compte enfin lancer une coordination de la mutuelle de santé de solidarité et la coordination des comités d'approvisionnement en eau pour les laveries.

¹² En effet, comme dit plus haut, la production du creuseur est partagée en deux portions égales : il garde 50% de sa production et verse 50% au propriétaire du trou

Concernant la relation entre la COOPERAMA et la MHI, actuellement transformée en SMB (Société Minière de Bisunza), il importe de souligner que la coopérative exploite les sites miniers sur lequel la MHI possède un titre d'exploitation délivré par le gouvernement Rebelle du RCD (Rassemblement Congolais pour la Démocratie) en 2001. Avant cette date, MHI était un simple comptoir d'achat de Coltan installé à Goma et qui s'approvisionne directement auprès de la COOPERAMA.

Le permis d'exploitation de la MHI lui a conféré un droit sur 7 sites de l'ancienne SOMINKI sur la concession C57 dite OSSO – NGUNGU – LUMBISHI. A la réunification du pays, le permis d'exploitation délivré par le mouvement rebelle RCD (Rassemblement Congolais pour la Démocratie) à MHI sera reconnu par le gouvernement central d'unité nationale. En 2005, lorsque MHI va faire prévaloir ses droits sur les sites exploités par la COOPARAMA, cette dernière va s'opposer car elle a estimé qu'elle était la première occupante de ces sites. Quelques mois après, le gouvernement Muzito va envoyer à Rubaya une commission constituée essentiellement des agents du cadastre minier pour essayer de trouver un accord entre les protagonistes. Devant l'échec de commission à concilier ces deux parties, un conflit ouvert a éclaté.

Entre 2012 et 2013, les négociations entre les deux parties vont reprendre sous la médiation du Ministre Provincial des Mines du Nord Kivu. Un accord sera trouvé en 2013 et stipulera que MHI devrait garder un seul site sur les 7 qui font partis de sa concession et la COOPERAMA continuera l'exploitation des 6 autres sites. Cependant la COOPERAMA n'est pas satisfaite de cet accord pour multiples raisons : MHI ne paie pas à temps les creuseurs de la COOPERAMA, elle modifie le prix d'achat des minerais sans tenir compte de l'évolution de la bourse internationale, parfois elle ne remet pas à la COOPERAMA le bon de dépôts au moment de la livraison de minerais, elle n'a pas une capacité financière suffisante pour acheter immédiatement toute la production de la COOPERAMA et enfin les analyses faites par MHI sur la teneur des minerais sont souvent contestées par la COOPERAMA et la MHI s'oppose toujours à des analyses indépendantes, ce qui occasionne parfois des pertes importantes pour les membres de la coopérative.

4.3. Nyabibwe/Kalimbi

La situation des artisans miniers de Nyabibwe est très similaire à celle des artisans miniers de Rubaya et Mongbalu. En effet, ce qu'ils gagnent est dépensé le même jour et très souvent aucune épargne n'est constituée et très peu d'entre eux ont investi dans les AGR. Tous les commerçants interrogés à Nyabibwe n'ont pas de lien direct avec l'exploitation artisanale des minerais. C'est le cas par exemple de M. Mvuyekure, originaire de Rutshuru, qui s'est installé à Nyabibwe en 2008 et tient une boutique où il vend des articles divers. Son capital initial a été tiré de l'agriculture. Il en est de même de M. Pascal, ancien chauffeur de moto, venu de Goma en 2010 et qui vend de l'alcool. Sa clientèle est principalement constituée des creuseurs.

Sur sept artisans miniers interrogés dans le site minier de Koweit à Kalimbi, personne n'a investi dans une AGR et seulement un seul d'entre eux parvient à constituer une petite épargne monétaire à la fin de chaque mois. Quelques cas présentés ci bas illustrent le comportement des creuseurs dans cette cité.

M. Jean est arrivé à Kalimbi en 2000 et gagne environ 50\$ par semaine. Il reconnaît lui-même qu'une grande partie de ce revenu est utilisé pour acheter l'alcool et n'est jamais parvenu à mettre un peu d'argent de côté. Il considère qu'il ne peut investir dans une activité commerciale ou dans un élevage car il ne connaît rien de ces deux activités.

M. Tshiyanga est un ancien agriculteur. Il a abandonné l'agriculture en 2005 parce que cette activité ne lui rapportait pas suffisamment d'argent, estime-t-il. C'est sa femme qui s'occupe actuellement du champ familial. Il gagne en moyenne 55 USD par semaine, soit 220 USD par mois. Il considère qu'il lui est presque impossible d'épargner compte tenu du niveau de vie très cher à Nyabibwe. Cependant, grâce à l'exploitation artisanale de la cassitérite, il a déjà acheté une

moto qu'il a revendue quelque temps après lorsqu'il avait un problème d'argent.

M. Pascal, père de 4 enfants et âgé de 30 ans, est exploitant artisanal à Kalimbi depuis 2007. Il gagne environ 250 USD par mois et n'a jamais investi dans une AGR. Il estime aussi que compte tenu de la modicité de son revenu et du coût de la vie élevé, il ne peut pas épargner.

Comme pour Mongbalu et Rubaya, l'économie locale de Nyabibwe dépend presque exclusivement de l'exploitation minière artisanale. Selon le SAESSCAM, en Septembre 2014, la production de la cassitérite était estimée à 60.000Kg (60 tonnes). Cette production peut monter jusqu'à 120.000 kg (120 tonnes) en saison sèche. Par conséquent, une production moyenne de 90.000Kg peut être retenue. Nos chiffres sont presque identiques à ceux présentés dans le rapport de iTSCi (2013) qui a estimé une production moyenne mensuelle au niveau de la mine, entre le 24 Octobre 2012 et le 20 Janvier 2013, à environ 68.628 kg. Avec 1kg vendu par les creuseurs à 5 USD en moyenne, l'exploitation artisanale de la cassitérite injecte environ 450.000 USD par mois dans l'économie locale, soit 5.400.000 USD par an.

Pour terminer, soulignons toutefois que tous les artisans miniers ne se comportent pas comme pour les différents cas présentés ci-dessus. Nos résultats doivent être nuancés en précisant que certains acteurs dans le secteur de l'artisanat minier, qui ont commencé comme artisans miniers, ont su tirer profit de cette activité et sont aujourd'hui financièrement stables. Selon eux, leur réussite financière serait principalement due à leur esprit entrepreneurial et d'épargne qu'ils ont développé dès leur jeune âge. Ils disent par exemple que l'argent durement gagné était principalement investi dans la construction des maisons en dur aussi bien en villes que dans

leurs villages, la scolarisation de leurs enfants, et surtout dans l'élevage.

C'est le cas par exemple de Mr. Serge, rencontré dans une papeterie qu'il partage avec son frère à Mongbalu, est un ancien orpailleur qui a su tirer profit du revenu gagné dans l'exploitation artisanale de l'or. Grâce à ce revenu, il a fait une formation en Informatique à Kampala et poursuit actuellement ses études à l'université Shalom de Bunia. Quand il est arrivé dans les mines, il venait à peine de terminer ses études secondaires et il a vite compris qu'il ne devrait pas faire carrière dans cette activité qui devrait lui servir seulement de tremplin pour s'investir dans une autre.

5. Comment casser le syndrome de pauvreté des creuseurs?

Dans les sections précédentes, il a été démontré que la majorité des artisans miniers vit dans une extrême pauvreté bien qu'ils gagnent un revenu acceptable au standard national. L'une des causes expliquant la pauvreté des creuseurs est le mode de vie de ces derniers : ils consomment tout le revenu qu'ils gagnent et l'épargne liquide est presque inexistante. Même ceux là qui aimeraient épargner, il n'existe pas de cadre formel pour le faire.

Bien que les initiatives d'encadrement et de sensibilisation des creuseurs à l'épargne soient rares dans les zones rurales, soulignons cependant qu'à Mongbalu, la Commission Diocésaine Justice et Paix (CDJP), qui est une composante de la Caritas Bunia, a déjà commencé un travail de sensibilisation des creuseurs et aurait un projet intéressant pour encourager l'épargne dans la communauté des orpailleurs.

Dans ce projet, la CDJP compte travailler avec un réseau de creuseurs artisanaux qui seront sensibilisés à créer des espaces de dialogue citoyen pour parler de la gestion participative des ressources naturelles du pays. Les creuseurs seront regroupés en Mutuelles de Solidarité (MUSO). C'est donc à travers ces structures que seront sensibilisés les creuseurs sur les questions d'épargne et d'investissement dans les AGR. Un élément intéressant avec ces MUSO est que les orpailleurs doivent se mettre ensemble et collecter les fonds qui seront utilisés pour couvrir des besoins urgents de soins de santé, funérailles, naissances, etc. Bien plus, le travail de sensibilisation de la CDJP portera surtout sur la constitution de la caisse de refinancement des activités alternatives à l'exploitation minière que sont l'agriculture et l'élevage en milieu des orpailleurs. Il est prévu que les questions relatives aux autres défis du secteur des

micro-finances seront aussi abordées dans les réunions de sensibilisation.

Contrairement à ce qu'on a observé à Munbgalu et Nyabibwe, les artisans miniers de Rubaya sont de plus en plus conscients de la pénibilité liée au travail dans les mines. C'est ainsi que certains d'entre eux ont déjà construit leurs maisons¹³ et investi dans les AGR gérées par leurs femmes. Bien que le nombre de ceux-ci reste négligeable, il faut louer cette prise de conscience et le travail abattu par la COOPERAMA pour sensibiliser les creuseurs sur l'importance d'avoir des activités alternatives à l'artisanat minier.

Bien plus, la prise de conscience sur l'importance de l'épargne est plus perceptible à Rubaya qu'à Mungbalu et Nyabibwe. C'est ainsi que par exemple les tontines sont plus présentes et très développées à Rubaya que dans les deux autres cités minières. Par ailleurs, la population de Rubaya semble s'être appropriée de l'idée de Mutuelle de Solidarité. En effet, il existe une initiative locale pour la sensibilisation de la population à l'épargne et au crédit. Celle-ci est l'œuvre de la Mutuelle d'encadrement des creuseurs artisanaux de Masisi (MECAM), une composante de la COOPERAMA, qui exploite cette idée de MUSO et est opérationnelle depuis Juillet 2014. La sensibilisation de creuseurs et autres habitants de Rubaya a déjà commencé et quatre groupes de solidarité ont déjà été constitués, pour un total de 65 membres actifs. Chaque groupe est dirigé par une équipe de trois personnes : un président, un trésorier et un secrétaire.

Les creuseurs sont très mobiles et en fonction de la découverte d'un « trou » qui produit plus de minerais, ils se déplacent d'un endroit à un autre. Cette difficulté est plus perceptible à Mongbalu. Il est en

¹³ A Rubaya, il existe un nouveau quartier appelé « COOPERAMA », avec des belles maisons appartenant pour la plupart aux creuseurs.

effet difficile de convaincre ces gens de constituer une épargne dans une institution basée dans une seule ville. La plupart des creuseurs ne sont pas originaires des cités minières et aimeraient avoir accès à leur argent quand ils sont chez eux ou dans n'importe quelle autre ville ou village. Une institution financière locale et sans représentations dans d'autres villes du pays aurait beaucoup de difficultés pour convaincre les artisans miniers à y placer leur argent. Cette inquiétude a été soulevée par la plupart d'entre eux lors de nos entretiens¹⁴. Toute institution de micro-finance qui aurait pour cible les creuseurs devrait alors réfléchir sur les stratégies appropriées qui devraient tenir compte de la forte mobilité des creuseurs et donc de la possibilité pour ces derniers d'avoir accès à leur argent dans les autres villes du pays. Une solution serait que la coopérative des creuseurs travaille en partenariat avec des banques ou institutions de micro-finance implantées dans plusieurs villes ou alors convaincre une institution financière avec une forte implantation sur le territoire national de s'implanter dans les trois cités minières. Cependant, le principal défi pour cette institution serait de gagner ou de regagner la confiance des creuseurs. A Mongbalu par exemple, les deux banques qui y sont installées (la RawBank et BCDC) ont tout essayé pour capturer l'épargne des creuseurs, mais sans succès.

Le gérant de la BCDC à Mongbalu fait des efforts de sensibilisation des orpailleurs sur le bien-fondé de faire des dépôts dans une banque pour pouvoir espérer obtenir un crédit et investir dans l'amélioration de leurs outils de production et l'amélioration des conditions de vie. Il lui est généralement rétorqué qu'il n'appartient pas à la communauté des BANYALI et que les creuseurs gardent toujours un mauvais souvenir des méfaits de l'escroquerie dont ils ont été victimes de la part de Baraka Prece, une institution financière dont le siège était à Goma. Pour la plupart, ils estiment que la banque est faite pour les personnes qui gagnent beaucoup d'argent et considèrent qu'ils ne sont pas prêts à remplir les multiples formalités

¹⁴ Interviews réalisées dans la mine de Makala le 21 Aout 2014

pour avoir accès à leur argent (remplissage de bordereau de retrait, de dépôt ou autre document qui prendrait du temps). Par ailleurs, ils sont réticents et refusent toute idée de travailler avec cette banque, qu'ils considèrent comme la « banque » de l'AGK et de ses travailleurs. Pour les artisans miniers, au-delà du fait qu'ils considèrent qu'ils ne gagnent pas suffisamment d'argent pour ouvrir un compte dans une banque, il est hors de question d'être client d'une banque qui travaille avec AGK, leur principal « ennemi ». Ils préfèrent tous la pratique des tontines qui est opérationnelle dans leur milieu et qui est en train de prendre forme avec la sensibilisation de la CDJP du diocèse de Bunia.

Soulignons que le rôle joué par les associations et coopératives des artisans miniers dans l'encadrement de ces derniers est très limité et ressemblent plus à des clubs d'anciens artisans miniers, incapables d'exploiter les minerais car déjà vieux et donc faibles physiquement. Ces associations permettent à leurs animateurs de ponctionner un peu d'argent aux artisans miniers encore actifs. Alors qu'elles sont supposées défendre les intérêts de ces derniers et utiliser leurs cotisations pour faciliter l'exploitation artisanale de mines (en achetant par exemple quelques équipements de base), nos entretiens avec les animateurs nous ont permis de comprendre qu'aucun travail de sensibilisation et d'encadrement n'est pas en réalité fait.

Il se pose aussi un problème de gestion des cotisations de membres des coopératives des creuseurs. Par exemple, lors de notre entretien avec les dirigeants de la COMIKA à Nyabibwe, il nous a été rapporté que le plus grand problème auquel font face les artisans miniers est le manque des équipements nécessaires pour l'exploitation minière, en particulier la pompe. Ils se plaignaient du manque de soutien de bailleurs de fonds qui, selon eux, soutiennent l'agriculture et pas l'activité minière. Une telle plainte est d'autant plus étonnante et surprenante que la coopérative gagne suffisamment d'argent. En

effet, elle prélève 10% sur la production de creuseurs. En Septembre 2014 par exemple, la production mensuelle était estimée à 60000 kg. On peut donc estimer à 6000 kg la redevance versée à la coopérative au courant de ce mois. Avec 1kg de la cassitérite vendu à 5 USD, son revenu a été d'environ 30,000 USD pour ce mois. Comme souligné ci haut, lors de notre passage à Nyabibwe, la pompe de la coopérative était en panne et ses dirigeants étaient incapables de la remplacer alors qu'elle ne coûte que 750 USD. Il est donc difficile de comprendre qu'une institution dont le revenu mensuel est estimé à environ à 30,000 USD puisse attendre un financement externe pour un équipement dont le prix représente à peine 2,5% de leur revenu mensuel. Nous estimons qu'un travail de sensibilisation de ces coopératives est nécessaire pour amener leurs animateurs à comprendre que très peu des bailleurs de fonds seraient disposés à aider des personnes qui génèrent autant d'argent et qu'ils doivent au contraire gérer rationnellement les cotisations des membres.

Les membres de la coopérative COMIKA affirment ne recevoir aucune aide de la part de SAESCAM en cas de difficulté technique. En effet, des interviews réalisées aussi bien avec les creuseurs, les animateurs des coopératives qu'avec les agents de SAESCAM, il s'est avéré que cette institution sensée apporter un appui technique aux creuseurs ne le fait. La raison principale évoquée par les agents de la SAESCAM est que les taxes collectées sont envoyées au siège de l'institution, mais ses représentations dans les zones minières ne reçoivent aucune rétrocession.

Contrairement aux coopératives d'encadrement des artisans miniers de Mongbalu et Nyabibwe, la COOPERAMA basée à Rubaya est plus active et joue réellement un rôle d'encadrement, de sensibilisation et d'accompagnement de ces derniers. Par exemple, lors de notre visite de la mine de Luwowo le 29 Septembre 2014, la mine était inaccessible à cause de la pluie qui avait rendu la route reliant Rubaya à la mine impraticable. Cependant, la COOPERAMA avait

engagé des cantonniers qui, au bout de quelques heures de travail, ont rapidement permis aux creuseurs et motos taxis de circuler sans grande difficulté sur la route. Un autre exemple est celui des 47 hectares de terres achetés par la COOPERAMA et revendus aux creuseurs à un prix inférieur à celui du marché. Ces quelques exemples témoignent de l'implication et de l'importance de cette coopérative dans la vie des creuseurs et de toute la cité de Rubaya. La coopérative a aussi commencé une procédure de distribution des vaches à ses membres. 52 vaches ont déjà été données aux membres fondateurs, les autres membres pourront être servis après¹⁵. Toutes les réalisations de la COOPERAMA se font grâce aux contributions de ces membres : 2 USD par mois pour les creuseurs et 0,2 USD par kg de Coltan pour les propriétaires de trou, appelés encore exploitants. Dans les cités de Monbgalu et Nyabibwe, nous n'avons trouvé aucune coopérative aussi dynamique et avec autant d'initiatives que la COOPERAMA.

Revenant sur l'absence des institutions de microfinance dans les zones minières, une question qu'il importe de soulever est de savoir pourquoi malgré autant d'argent qui circulent dans les sites miniers, ces institutions n'y installent pas leurs succursales pour canaliser tous ces fonds vers un circuit formel. Plusieurs raisons qui justifieraient cette absence sont avancées par les acteurs actifs dans le secteur de l'artisanat minier, notamment l'insécurité dans les sites miniers ; la non rémunération de l'épargne dans les COOPEC (alors que l'achat d'une vache générerait des revenus importants et stables); la perte de l'argent des creuseurs avec la faillite des certaines coopératives installées dans les zones minières, d'où le problème de confiance entre creuseurs et institutions de microfinance; et la lenteur dans le service des institutions de microfinance. Un exemple de la rupture de confiance entre les institutions financières et la population est celle

¹⁵ Interview réalisée le 29 Septembre à Rubaya avec Mr Bernard, un des dirigeants de la COOPERAMA

de la COOPEC IMARA qui a été secouée par une forte crise de liquidité entre 2013 et 2014. La plupart des clients de cette institution sont depuis deux ans incapables d'avoir accès à leur épargne. Pour la seule ville de Goma, environ 20 milles membres ont été victimes du problème de liquidité de cette institution financière. On estime qu'elle doit plus de 24 millions à ses clients. La mauvaise de gestion de l'institution semble être à l'origine de cette crise et son directeur général, Mr Adélard Mineen, est toujours en prison (<http://radiokapi.net/actualite/2014/02/21/173224/>, visité le 9 Mars 2015).

Soulignons que le problème de confiance entre creuseurs et institutions financières est souvent revenu dans les discussions avec les artisans miniers comme la raison principale de l'absence de ces dernières dans les zones minières. A Mongalu par exemple, comme souligné plus haut, l'institution de micro-finance Baraka Prece a disparu du jour au lendemain avec l'épargne de plusieurs creuseurs.

Il est alors question de réfléchir sur les stratégies pour la restauration de cette confiance. Mais vues les pertes financières que les artisans miniers et autres acteurs de l'artisanat minier ont enregistré à cause de la faillite des ces institutions, ils sont de plus en plus réticents et averse à toute idée de constituer leur épargne dans les institutions de microfinance et l'on devrait plutôt penser à d'autres stratégies pour mobiliser cette épargne. Une façon de regagner la confiance de cette communauté serait de travailler en partenariat avec une institution de l'église chrétienne (d'où tout l'intérêt de l'initiative de la CDJP à Mongalu) ou alors d'encourager les artisans miniers et leurs associations à créer leur propre coopérative qui serait gérée par certains d'entre eux mais bénéficiant des conseils et de l'encadrement d'ONGs ou de toute autre institution spécialisée comme la CDJP. Une telle initiative est déjà en marche à Rubaya.

Cependant la stratégie souvent proposée par les artisans miniers est celle d'une institution financière qui serait le fruit d'une initiative locale qu'un acteur de l'artisanat minier a qualifié comme relevant de la « confiance horizontale » par opposition à une « confiance verticale ». D'où la proposition de la création d'une banque des creuseurs, gérée par les creuseurs eux mêmes à travers les responsables des différentes coopératives.

C'est le cas par exemple de la COOPERAMA qui estime avoir suffisamment des moyens financiers pour lancer une telle initiative. L'idée serait de commencer avec une institution de microfinance qui pourrait se transformer plus tard en une banque. La COOPERAMA souhaiterait détenir 60% des parts dans une telle institution, les autres coopératives minières ainsi que d'autres opérateurs économiques (les agriculteurs, éleveurs, commerçants) pourraient acheter le reste des parts.

D'autres formes d'épargne liquide ont été proposées par les artisans miniers comme alternatives aux institutions de microfinance traditionnelles. C'est ainsi que l'idée de guichet mobile d'une institution financière a été évoquée durant nos entrevues pour pallier au problème de la mobilité des creuseurs. Toutefois, dans la mesure où ce guichet sera géré par des institutions financières qui n'inspirent pas confiance aux clients potentiels, les chances de succès d'une initiative restent minimes. Certains enquêtés ont même soulevé l'idée que ce guichet soit géré par les creuseurs eux-mêmes, ce que les banques ou les institutions de microfinance peuvent difficilement accepter.

Le système de mobile money est aussi considéré comme un moyen pour contourner les institutions de microfinance. A Nyabibwe par exemple, le système de mobile money semble avoir séduit les acteurs de l'artisanat minier. Les services d'Airtel Money et Tigo Cash sont offerts par un Shop de la place, tenu par un commerçant du milieu,

très connu par toute la communauté locale. Selon les creuseurs, ce shop se distingue par la rapidité lors des retraits. Il règne un climat de confiance entre les épargnants et le commerçant, qui selon Mr Jonathan serait en partie lié au fait que le commerçant est un natif de Nyabibwe. Le plus grand avantage de ce système d'épargne est que l'argent est électronique est disponible presque partout en RDC. Ce qui resout le problème de la mobilité des creuseurs, présenté par beaucoup d'artisans miniers, surtout ceux de Mungwalu, comme un élément décourageant tout esprit de l'épargne dans les zones minières. Cependant, une des limites de ce système est qu'aucun crédit ne peut être accordé aux épargnants, ont estimé la plupart des creuseurs.

6. Conclusion et recommandations

Ce rapport a démontré que la majorité des creuseurs artisanaux vit dans la pauvreté alors qu'ils gagnent des revenus supérieurs à la moyenne nationale. Cette pauvreté se justifierait par le manque de la culture de l'épargne et de l'investissement dans les ARG dans la communauté des artisans miniers. Les sommes générées par l'industrie de l'exploitation minière artisanale dans les trois cités visitées sont très importantes et il est inconcevable que les traces de ces sommes y soient à peine visibles. Nous estimons qu'un des moyens pour caser le cycle de pauvreté qui caractérise cette communauté serait de sensibiliser et d'encadrer les creuseurs sur l'épargne et l'investissement dans les AGR. Ce travail de sensibilisation et d'encadrement devrait être fait en partenariat avec les associations qui les regroupent. Certains de nos interviewés ont par exemple mentionné qu'ils seraient prêts à épargner en argent liquide comme ils le font dans leurs tontines et autres mutuelles, à la seule condition que l'accès à leur argent soit sans délai et facile.

De tout ce qui précède, pour accroître les chances de réussite d'une idée d'implanter la culture de l'épargne et d'investissement dans la communauté de creuseurs, nous faisons les recommandations suivantes :

- Organiser un échange entre d'une part les jeunes creuseurs qui sont actifs dans l'activité d'orpaillage artisanal et d'autre part les vieux creuseurs qui ont échoué et abandonné et ceux qui ont réussi grâce à cette activité. Un tel échange serait une occasion pour les vieux d'expliquer aux jeunes que l'activité d'exploitation artisanale des minerais doit être faite pour une courte période et ne représenter qu'un moyen de se constituer un capital pour se lancer dans d'autres activités comme l'agriculture, l'élevage ou un petit commerce. Cet

échange permettrait aussi aux artisans miniers qui ont réussi d'expliquer aux jeunes les raisons de leur réussite, l'importance de l'épargne et de l'investissement dans d'autres AGR ; et ceux qui ont échoué (qui représentent la grande majorité) d'expliquer leur expérience aux jeunes, comment ils ont géré les revenus gagnés pendant la période d'activité, ce qui a causé leur échec, et surtout ce que les jeunes ne doivent pas faire pour ne pas se retrouver dans leur situation quand ils seront aussi vieux.

- Nous estimons que toute idée de vouloir atteindre un grand nombre des creuseurs dès le début dans un projet un projet comme celui de la CDJP ou de la MECAM serait illusoire et vouée à l'échec. Une stratégie serait de commencer avec un petit nombre de creuseurs, et faire en sorte que leur expérience soit une réussite. Ensuite, utiliser l'expérience et la réussite de ce premier groupe pour influencer les autres creuseurs à rejoindre l'expérience.
- L'idée de MUSO de la CDJP à Bunia et de la MECAM à Rubaya est intéressante. Mais pour éviter tout risque de conflit, il serait prudent que ces MUSO soient constituées en partenariat avec les associations des creuseurs qui existent déjà. Une association peut par exemple être scindée en deux ou trois MUSO, les membres de l'association devenant automatiquement membres des MUSO. Ceci évitera de créer des MUSO qui seraient des structures parallèles et donc source de conflits entre les associations existantes des creuseurs et les MUSO.

L'importance des sommes qui circulent dans les zones minières est impressionnante et crée une insécurité pour les gens qui les manipulent. L'absence d'une institution de microfinance est un grand handicap pour ces économies. S'il est difficile de convaincre les

creuseurs à devenir membres d'une telle institution, cet argent peut être capté à travers les commerçants et autres acteurs qui opèrent dans ces zones et par effet d'entraînement, on peut espérer attirer les creuseurs lorsqu'ils auront constaté que l'institution fonctionne normalement et qu'une partie de la population locale en est déjà cliente. La présence d'une telle institution pourrait contribuer à réduire l'insécurité causée par la garde des sommes importantes d'argent à la maison. La veille de notre arrivée à Rubaya, une somme importante d'argent destinée à la paie des agents de SAESSCAM aurait été volée dans les bureaux de cette institution.

Une des limites principales de cette étude est qu'elle n'a pu mesurer quantitativement la capacité d'épargne des creuseurs et d'autres acteurs intervenant dans l'exploitation artisanale de minerais (c'est le cas par exemple des transporteurs et négociants). Il serait alors intéressant de compléter cette recherche par une étude quantitative dont l'objectif serait de mesurer le revenu, les dépenses mensuels et d'arriver à dégager la capacité réelle d'épargne des acteurs opérant dans les zones minières. Une telle recherche pourrait constituer une base de données importante pour aider les institutions de micro-finance et banques à prendre la décision de s'installer ou non dans ces zones.

Bien plus, il serait intéressant de mener une recherche qui permettrait de comprendre les motivations réelles de la reticence des creuseurs artisanaux à l'idée de l'épargne et à devenir membre d'une institution financière. Une telle recherche permettrait alors de vérifier si cette reticence serait un problème de confiance ou alors un problème purement culturel.

7. Références bibliographiques

Aybeka Kopikama (2010), Exploitation artisanale de l'or et développement en territoires de Mambasa et Wamba, Travail de Fin de Cycle, Université du Graben, Butembo

IKV Pax Christi & Réseau HAKI NA AMANI (2012), Un avenir en or en Ituri? Quel futur pour l'exploitation aurifère en Ituri, RD Congo? UTRECHT, Pays-Bas

iTSCi (2013) Évaluation de la gouvernance, Kalimbi/Nyabibwe, Sud-Kivu

iTSCi (2013) Évaluation de la gouvernance Rubaya, Nord-Kivu,

SRK Consulting (2011), Mongbalu Project Final Draft Environmental Impact Study and Management Plan of the Project for Public disclosure

Robert Goodland (2009), Ashanti Gold Kilo Corporation's Mongbalu Gold Mine Project "A Social and Environmental Reconnaissance", London